

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juin 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

Convocation transmise le 16 juin 2014.

L'an deux mil quatorze, le vingt juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux :
BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, CHESNES Dolorès, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, MENUET Céline, PALLUAULT Delphine, Bertrand PARISOT, TEXIER Pauline, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : *LIÉTARD Philippe, LINET Michel et BRISSARD Armand.*

Secrétaire de séance : *BUTRÉ Sabrina.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ordre du jour :

Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

I. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Après la mise en place du bureau électoral, le Maire indique que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

☞ Election des délégués

M. CHARPENTIER Patrick, Mme BUTRÉ Sabrina et M. DUCOURTIEUX Jean-Claude se portent candidats à l'élection des délégués.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre des suffrages exprimés	12
Majorité Absolue	7

- M. CHARPENTIER Patrick a obtenu 12 voix.
- M. DUCOURTIEUX Jean-Claude a obtenu 12 voix.
- Mme BUTRÉ Sabrina a obtenu 12 voix.

M. CHARPENTIER Patrick, Mme BUTRÉ Sabrina et M. DUCOURTIEUX Jean-Claude ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

☞ Election des suppléants

Mme BOUGOUIN Isabelle, M. THIERY Yves et M. PARISOT Bertrand se portent candidats à l'élection des suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre des suffrages exprimés	12
Majorité Absolue	7

- Mme BOUGOUIN Isabelle a obtenu 12 voix.
- M. THIERY Yves a obtenu 12 voix.
- M. PARISOT Bertrand a obtenu 12 voix.

Mme BOUGOUIN Isabelle, M. THIERY Yves et M. PARISOT Bertrand ont été proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat.

II. Questions diverses

• **Bibliothèque**

Comme évoqué lors d'un dernier conseil, une demande d'ouverture de la bibliothèque le samedi matin avait été faite par une habitante. Pauline TEXIER a pris contact avec Maud Moulin, elles doivent se rencontrer prochainement. Il conviendra de voir avec elle si elle peut tenir une permanence le samedi.

• **Conseil d'école**

Il a eu lieu le lundi 16 juin dernier. On comptabilise pour la prochaine rentrée scolaire 150 élèves. Les effectifs sont en baisse et fragilise le 7^{ème} poste d'enseignante.

Une visite des bâtiments scolaires sur les 3 communes est prévue ce samedi 21 juin.

• **Subvention Foot**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder la subvention de 1 000 euros demandée par l'Union Sportive Chenay-Chey-Sepvret, à condition que :

- la commune de Chey, qui ne dispose pas de terrain de foot, participe à l'entretien des terrains de foot de Sepvret et de Chenay. Un planning devra être établi par le Président du SIVOM Voirie.
- le SIVOM Voirie prene en charge les frais liés au terrain de foot (électricité, eau, déaupisation...).

● **Désignation de référents défense, sécurité routière et délinquance**

Suite à une demande de la Préfecture, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer comme référents défense, sécurité routière et délinquance les conseillers suivants :

- *Correspondant défense - Conseiller risques majeurs*
Monsieur Yves THIERY, Conseiller municipal
- *Référent sécurité routière*
Monsieur Jean-Claude DUCOURTIEUX, 2^{ème} adjoint au Maire
- *Référent prévention de la délinquance*
Monsieur Patrick CHARPENTIER, Maire

● **Mise à disposition des salles communales aux associations**

Suite à un problème de location de la salle des fêtes, le Maire affirme la volonté de donner la priorité aux associations de la commune dans l'accès aux salles communales.

Il conviendrait de demander aux associations de communiquer les dates de réservation sur l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Fait et délibéré en séance du 20/06/2014

Liste des conseillers présents :

BARC Nathalie
BOUGOUIN Isabelle
BUTRÉ Sabrina (Secrétaire de séance)
CHESNES Dolorès
DUCOURTIEUX Jean-Claude
LACOMBE David
MENUET Céline
PALLUAULT Delphine
PARISOT Bertrand
TEXIER Pauline
THIERY Yves

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick